

## Projet de ferme agrivoltaïques à Valdivienne

### Réunion participative du 18/10/2022 à Salles en Toulon



*Illustration des ateliers de travail en groupe*

#### **Agri Valdi Vert**

Simon BOURDIN

Pierrick GIRAULT

Gabrielle MATHURIER

#### **GLHD**

Clémence CANTONI

#### **Animation, SYSTRA**

Simon BESNARD

Claire BOURDIN

Tomas ROGEON

Yannick BOURDIN

Jérôme BOURGEOIS

Jules PIERRET

Laurent VAUCELLE

Romain SERVOUZE

Éric AUBRUN

Vincent VIGNON

*Début de la réunion à 20H05*

*Nombre de participants à la réunion : 29*

## Introduction de la réunion

**Simon BESNARD, SYSTRA**, remercie les participants d'avoir répondu présents à l'invitation d'Agri Valdi Vert. Il se présente et explique son rôle d'animation de la réunion. Il indique que cette série de 3 réunions participatives a été conçue avec Agri Valdi Vert pour répondre à 3 objectifs :

- Permettre aux participants de découvrir le projet et de le comprendre.
- Permettre aux habitants de poser un maximum de questions sur le projet.
- Permettre à l'association Agri Valdi Vert de recueillir l'expertise des habitants sur le projet.

Simon BESNARD présente ensuite les règles qu'il fixe pour le bon déroulement de la réunion :

- S'écouter les uns les autres
- Respecter la parole et les avis de chacun
- Argumenter les avis
- Se présenter avant chaque prise de parole, pour le compte rendu de réunion, qui sera disponible sous trois semaines

Enfin, il indique les différents temps successifs de la réunion :

- Les agriculteurs de l'association vont se présenter et présenter leur projet

- Un temps de questions et de réponses avec le public
- Un temps de travail en groupe sur cartes pour soulever les enjeux du projet
- Un second temps de questions et de réponses avec le public

Il donne la parole aux membres de l'association Agri Valdi Vert.

## Présentation des porteurs du projet

**Simon BOURDIN, Agri Valdi Vert**, remercie les participants et se présente comme le président de l'association. Il précise qu'il est agriculteur sur la commune de Valdivienne et que l'association compte une quinzaine de membres et que tous ne sont pas présents ce soir.

**Claire BOURDIN, Agri Valdi Vert**, indique qu'elle est agricultrice sur la commune de Valdivienne, qu'elle propose de la pension pour chevaux ainsi que de l'élevage de sangliers et de la culture de céréales.

**Laurent VAUCELLE, Agri Valdi Vert**, précise qu'il a 60 ans et est agriculteur sur la commune de Chauvigny avec une partie de ses terres sur la commune de Valdivienne. Il explique que le projet va lui permettre de transmettre ses exploitations à son fils.

**Pierrick GIRAULT, Agri Valdi Vert**, indique qu'il est exploitant sur la commune de Valdivienne.

**Thomas ROGEON, Agri Valdi Vert**, indique qu'il fait du maraichage et de la vente en direct sur la commune de Valdivienne.

**Romain SERVOUZE, Agri Valdi Vert**, explique qu'il est agriculteur en bio sur la commune de Valdivienne. Il produit des céréales, et propose aussi de la pension pour chevaux et élève des moutons.

**Gabrielle MATHURIER, Agri Valdi Vert**, est agricultrice sur la commune de Chauvigny avec certaines de ses parcelles qui sont en grandes cultures sur Valdivienne.

**Yannick BOURDIN, Agri Valdi Vert**, indique qu'il est agriculteur depuis 20 ans sur la commune de Valdivienne. Il est associé avec Thomas ROGEON avec qui il fait du maraichage et de la vente en direct à la ferme.

**Éric AUBRUN, Agri Valdi Vert**, est agriculteur céréalier sur la commune de Valdivienne.

**Simon BOURDIN, Agri Valdi Vert**, précise que l'association est composée uniquement d'agriculteurs qui ont fait le choix de mener le projet conjointement avec l'entreprise partenaire, GLHD. Il passe ensuite la parole à GLHD.

**Vincent VIGNON, directeur du développement de GLHD**, se présente et nomme les autres représentants de l'entreprise présents à la réunion. Il rappelle que les premières réunions relatives à ce projet ont commencé il y a plus d'un an et demi. Il se dit ravi de pouvoir réfléchir avec le collectif d'agriculteurs à une dynamique innovante.

**Simon BESNARD, SYSTRA**, les remercie et les invite à présenter le projet en quinze minutes.

## Présentation du projet

**Simon BOURDIN, Agri Valdi Vert**, explique que le projet est né d'une réflexion commune de tous les agriculteurs présents. La démarche vient de la volonté de chacun de se diversifier car l'agriculture sur la commune de Valdivienne est de plus en plus compliquée. Il précise qu'à la genèse du projet il y avait une trentaine d'agriculteurs dans le projet qui étaient plus ou moins intéressés par l'agrivoltaïsme. Aujourd'hui ils sont 15 agriculteurs dans l'association et tous veulent mener à bien ce projet.

**Pierrick GIRAULT, Agri Valdi Vert**, rappelle que la région est un territoire à faible potentiel agronomique. Il y a de faibles réserves en eau dans les sols. Il indique ensuite qu'ils aiment leurs métiers d'agriculteurs mais qu'ils aimeraient pouvoir en vivre. Il explique ensuite que la transmission des exploitations est primordiale mais nécessite que les exploitations soient viables. Il y a de plus en plus de contraintes pour les agriculteurs avec notamment le changement climatique. Ce sont des contraintes auxquelles ils s'adaptent. Aujourd'hui, faire un projet d'agrivoltaïsme est devenu une opportunité pour eux.

**Simon BOURDIN, Agri Valdi Vert**, commence à présenter les projets agricoles. Il précise que les agriculteurs sont accompagnés par la Chambre d'Agriculture de la Vienne qui est moteur dans ce type de projet. Il indique que les projets agricoles varient selon les différentes zones du projet. Il y aura des projets ovins pour remettre de l'élevage sur la commune. L'élevage ovin permettra aux agriculteurs de sécuriser un revenu via la vente des agneaux. Les projets agricoles permettront aussi de valoriser certaines parcelles qui ne sont pas directement concernées par le projet mais qui sont aussi à faible potentiel agronomique en réintroduisant le pâturage ovin. Il explique ensuite que certains projets agricoles consisteront en de grandes cultures.

**Yannick BOURDIN et Thomas ROGEON, Agri Valdi Vert**, expliquent qu'ils veulent développer le maraîchage en le réalisant entre les panneaux solaires. Sur le reste des parcelles, ils envisagent de développer des cultures pour vendre les produits directement à la ferme.

**Éric AUBRUN, Agri Valdi Vert**, explique qu'il souhaite implanter de la luzerne semence dans un premier temps. Puis il souhaite passer en agriculture biologique avec une rotation bio avec des pois et en développant de la semence bio avec des contrats de semence. Il indique que son exploitation est classée en Haute Valeur Environnementale et que le projet d'agrivoltaïsme représente une opportunité pour faire de l'agriculture autrement et se lancer dans un projet d'agriculture biologique.

**Laurent VAUCELLE, Agri Valdi Vert**, présente son projet de remplacement du maïs irrigué par de l'élevage ovin et donc des prairies. Il y aura aussi des légumineuses qui vont permettre d'apporter de l'azote aux graminées. Il précise que les terres de la commune ont historiquement accueilli des moutons. Il explique que ce ne sont pas de très bonnes terres mais qu'il est possible d'y faire de bons rendements en herbes pour favoriser le retour d'un très bon élevage ovin.

**Simon BESNARD, SYSTRA**, invite les agriculteurs à continuer leur présentation du projet.

**Simon BOURDIN, Agri Valdi Vert**, présente les zones d'étude du projet. Il précise que le projet initial annoncé dans la presse faisait 500 hectares car l'ensemble des agriculteurs de la commune avaient été contactés. Certains se sont retirés du projet pour différentes raisons. Certaines parcelles ont été retirées pour des raisons techniques ou bien de tailles trop petites. Il précise ensuite qu'il y aura beaucoup de mutualisation avec ce projet, notamment autour du matériel agricole. La zone d'étude qui est présentée aujourd'hui se divise en quatre secteurs situés aux quatre points cardinaux de la commune de Valdivienne et qu'ils sont constitués uniquement des parcelles des agriculteurs du projet. Elles sont donc encore à l'étude et sont amenées à évoluer.

**Claire BOURDIN, Agri Valdi Vert**, complète en précisant que les agriculteurs ont choisi les parcelles pour réduire leur visibilité, par exemple le long de la Vienne.

## Présentation de GLHD

**Jérôme BOURGEOIS, responsable concertation de GLHD**, indique que les participants vont être amenés à travailler sur les zones d'études. Il précise que les 350 hectares ne seront pas recouverts de panneaux et que l'ensemble des projets agricoles seront accompagnés par la Chambre d'Agriculture

de la Vienne. Il indique que des études vont être menées pour développer le projet et identifier les différents enjeux, qu'ils soient faunistiques ou floristiques. Il explique que le projet est amené à évoluer et demande aux participants de jouer le jeu de la concertation pour favoriser une co-construction du projet. Enfin, il invite les participants à revenir lors des prochaines phases de la concertation pour que la co-construction soit établie tout au long du projet.

**Clémence CANTONI**, cheffe du projet pour GLHD, précise que le projet en est au début des études de faisabilité, qui vont permettre d'affiner le projet, en parallèle de la concertation. Le dépôt de permis de construire est prévu fin 2023 et il y aura environ un an d'instruction du dossier, ce qui devrait amener à une mise en service du projet entre 2025 et 2026. Elle rappelle que les choses ne sont pas figées puisque les habitants sont invités à donner leurs avis et partager leur expérience du territoire. Enfin, elle précise que le projet n'étant qu'au début, certaines des questions posées aujourd'hui n'auront peut-être pas encore de réponses.

**Simon BESNARD**, SYSTRA, ouvre un premier temps de questions et de réponses avec la salle.

## Premier temps d'échange

*Les réponses apportées par les membres de l'association sont indiquées dans un encadré vert et celles de GLHD sont écrites dans un encadré bleu*

**Yves GANDRIAU**, ancien commerçant de Valdivienne, demande s'il y aura un peuplement ou un défrichement d'arbres avec ce projet.

**Romain SERVOUZE**, Agri Valdi Vert, lui répond qu'il n'y aura pas de destruction de haies ou d'arbres dans le cadre du projet. L'association souhaite planter des haies pour éviter au maximum la visibilité des panneaux. Il explique que leur mise en place permettra de développer la biodiversité sur la commune. Enfin, il précise que ce projet va offrir aux agriculteurs la possibilité de passer au bio plus facilement.

**Frédéric GERMANEAU**, ancien habitant de Valdivienne, demande quel est l'intérêt du projet pour la collectivité de Valdivienne.

**Pierrick GIRAULT**, Agri Valdi Vert, explique qu'avec la mise en place de prairies cela va diminuer l'utilisation de pesticides sur la commune et donc faire diminuer l'impact des produits phytosanitaires sur la biodiversité.

**Frédéric GERMANEAU**, ancien habitant de Valdivienne, estime que ce n'est pas un argument pour l'intérêt de la commune.

**Simon BOURDIN**, Agri Valdi Vert, explique que les productions agricoles auront un débouché local avec de la vente directe sur la commune. De plus, l'agrivoltaïsme va permettre aux agriculteurs de continuer à faire leur métier et de rester actifs sur la commune, plutôt que de voir s'installer des exploitations étrangères.

**Nicolas GANDRIAU**, demande quels sont les projets et exploitation agricoles qui sont aujourd'hui rentables.

**Laurent VAUCELLE**, Agri Valdi Vert, explique qu'il a créé une structure agricole avec 4 associés. Suite à une mauvaise récolte en 2013, ils ont tous abandonné le projet. Aujourd'hui, il doit donc travailler 10 ans de plus que prévu. Il indique que le potentiel des terres locales, à 6 tonnes de blé par hectares, ne permet pas d'avoir une rentabilité. Les agriculteurs céréaliers et les éleveurs meurent de faim et ont besoin de sécuriser l'avenir des exploitations pour ne pas tout perdre.

**Éric AUBRUN, Agri Valdi Vert**, précise que l'intérêt territorial est multiple : premièrement, maintenir des exploitations sur le territoire ; deuxièmement, créer de l'emploi sur la commune notamment avec la phase de travaux. Troisièmement, la communauté de communes de Vienne et Gartempe va bénéficier des retombées fiscales pour la mise en place des panneaux photovoltaïques. Quatrième point, l'argent que vont toucher les agriculteurs pourra être redistribué sur les commerces du territoire et donc permettre à la commune de se développer via l'agriculture.

**Romain SERVOUZE, Agri Valdi Vert**, indique qu'avec la mutualisation des projets ovins, des bergers habitant sur la commune seront amenés à utiliser les équipements locaux et faire tourner davantage les commerces de Valdivienne.

**Jérôme BOURGEOIS, GLHD**, précise que tous les projets que l'entreprise accompagne en France, sont des projets avec des terres de moindre qualité qui induisent des rendements bas pour les agriculteurs impactant leur faculté de vivre de leur métier. Il explique que l'agrivoltaïsme correspond à un filet de sécurité pour les agriculteurs en leur permettant d'avoir un revenu supplémentaire assuré.

**Frédéric GERMANEAU, ancien habitant de Valdivienne**, demande d'où viennent les panneaux photovoltaïques et s'ils sont vraiment producteurs d'une énergie verte.

**Vincent VIGNON, GLHD**, répond que, depuis 2010 et le moratoire sur le photovoltaïque, la France a perdu 30 000 emplois dans ce secteur. Néanmoins il existe encore en France quelques usines productrices de panneaux solaires. De plus, l'Etat Français lance des programmes de « giga factories » pour créer de nouvelles usines sur le territoire national. Enfin, il précise qu'avec la temporalité du projet qui devrait être mis en service d'ici 6 ans, les panneaux du projet pourront être construits par des entreprises françaises.

**Éric DILLET, habitant de Valdivienne**, demande quelle sera la proportion de terres cultivées et demande aux agriculteurs ce qu'ils pensent de la collaboration avec GLHD. Est-ce un vrai bon choix ?

**Simon BOURDIN, Agri Valdi Vert**, lui répond que le groupe d'agriculteurs a d'abord rencontré d'autres entreprises spécialisée dans l'agrivoltaïsme. Ils ont choisi GLHD pour avoir la main sur les productions agricoles pour faire évoluer leurs exploitations en passant de la culture à l'élevage, grâce à l'adaptation de la conception des centrales solaires proposée par l'entreprise. Enfin, puisque le projet va durer 40 ans, cela va laisser le temps aux agriculteurs de faire évoluer les types de cultures selon les évolutions du monde agricole.

**Clémence CANTONI, GLHD**, répond à la question relative au pourcentage de terres cultivées et indique que le projet ne concerne qu'environ 10% de la surface totale exploitées par les agriculteurs du collectif. Elle ajoute que, étant donné les espacements des panneaux pour permettre une activité agricole significative, les 350 hectares à l'étude pourraient potentiellement déboucher sur une occupation d'environ 100 hectares par des panneaux. Cependant, elle indique que ces chiffres dépendront du zonage finalement retenu et des surfaces réellement concernées.

**Jérôme BOURGEOIS, GLHD**, explique à nouveau que les projets agricoles sont suivis par la Chambre d'Agriculture de la Vienne et le seront également, une fois les panneaux posés. Ainsi, s'il n'y a plus de projet agricole, il n'y aura plus de panneaux.

**Thomas ROGEON, Agri Valdi Vert**, indique que le changement climatique ne permet pas de savoir ce qu'ils vont pouvoir produire sur le long terme mais ce projet permet de se diversifier, de voir venir et donc de se préparer aux évolutions futures. Il explique que l'agrivoltaïsme réinvente la façon de faire de l'agriculture.

**Nicolas GANDRIAU**, explique que les habitants ont besoin des agriculteurs mais qu'ils se méfient davantage de GLHD. Il demande aux agriculteurs comment ils ressentent leurs relations avec l'entreprise.

**Yves GANDRIAU, ancien commerçant de Valdivienne**, explique qu'il aimerait que le monde agricole fasse son travail paisiblement mais qu'il sait que cela est difficile puisque les lois évoluent en permanence et que mêmes les agriculteurs ne savent pas combien ils vont pouvoir vendre leurs productions. Il dit partager leurs inquiétudes.

**Pierrick GIRAULT, Agri Valdi Vert**, précise qu'une des premières réussites de ce projet est d'avoir permis aux agriculteurs de la commune de se rapprocher et d'être plus soudés. Il explique également que les risques évoqués sont les mêmes depuis la création du métier d'agriculteur mais qu'avec ce projet ils auront une garantie de revenus pour les 40 prochaines années.

**Thomas ROGEON, Agri Valdi Vert**, explique qu'il a 100% confiance en GLHD. Il précise que les agriculteurs demandent beaucoup de choses à GLHD et qu'ils sont à leur écoute. Il indique que GLHD travaille en permanence sur leurs demandes.

**Claire BOURDIN, Agri Valdi Vert**, rajoute que beaucoup de groupes font la même chose mais que GLHD est le seul à proposer de faire une concertation.

**Jérôme BOURGEOIS, GLHD**, présente GLHD aux participants en expliquant que ce n'est pas l'entreprise qui démarcher les agriculteurs mais l'inverse. Il précise que GLHD n'est pas une multinationale.

**Vincent VIGNON, GLHD**, détaille l'histoire de l'entreprise, créée par deux fondateurs issus du secteur des énergies renouvelables. L'idée de base est de produire de l'énergie renouvelable à un prix compétitif sur le marché sans avoir besoin de subventions publiques, à savoir à un coût de production de 4,5 centimes par kilowattheure, soit le prix de l'électricité issu des centrales nucléaires en France. Il précise également quels sont les actionnaires de l'entreprise : EDF Renouvelables et un groupe anglais, qui explique en partie le nom de l'entreprise. Enfin, il explique que le développement de projets d'agrivoltaïsme permet de répondre aux enjeux de 3 politiques publiques : la transition énergétique, la transition agricole et la biodiversité.

**M. GIRAULT, habitant de Valdivienne**, explique que le passage au bio a diminué les rendements agricoles. Il demande donc si les rendements vont baisser avec la mise en place de l'agrivoltaïsme.

**Laurent VAUCELLE, Agri Valdi Vert**, répond que l'herbe poussera sous les panneaux à une température inférieure de 7° C sous les panneaux grâce à l'ombrage. Cela permettra d'avoir une herbe de meilleure qualité pour nourrir les moutons.

**Romain SERVOUZE, Agri Valdi Vert**, explique qu'aujourd'hui les ¾ des moutons consommés en France sont importés de Nouvelle-Zélande<sup>1</sup>. Il y aura moins de blé sur la commune mais plus de moutons et d'autres types de production : légumes secs, etc...

**Simon BOURDIN, Agri Valdi Vert**, complète sur les rendements en expliquant que le monde agricole avait vocation à nourrir mais qu'aujourd'hui certains agriculteurs sont déjà dans la production d'énergie avec notamment les huiles de colza qui peuvent être utilisées dans des moteurs.

**Christophe PUISAIS, agriculteur à Valdivienne**, demande quelle sera la hauteur des panneaux.

**Simon BOURDIN, Agri Valdi Vert**, lui répond qu'il n'y pas de hauteur prédéfinie pour l'instant.

<sup>1</sup> 49% des moutons consommés en France en 2021 sont importés (source institut de l'élevage).

**Laurent VAUCELLE, Agri Valdi Vert**, complète en expliquant que les agriculteurs ont demandé à GLHD de mettre des mono pieux pour permettre de faire des semis jusqu'à la moitié des panneaux.

*Fin du premier temps d'échange et début des ateliers de travail*

## Ateliers de travail et second temps d'échange

**Simon BESNARD, SYSTRA**, présente les consignes des ateliers de travail (cf. grille de travail et cartes en annexe).

*Restitution des temps de travail par table*

**Table numéro 1** : la rapporteure apporte des commentaires sur les 4 secteurs géographiques :

- Zone Ouest : il y a des enjeux à Jaunoux, considéré comme un joli village avec un vingtaine de maisons. Les zones à l'étude y sont proches du village, des maisons et des routes. Ils estiment qu'il y aura de la visibilité même si des haies sont plantées.
- Zone Nord : le groupe de travail indique qu'il y a une maison sous protection de la LPO ce qui peut poser problème et attire l'attention sur la proximité du village de Doussardière.
- Zone Est : la rapporteure indique que ce secteur constitue une zone de chasse qui pourrait être gênée par le projet.
- Zone Sud : à Pinchaud, les panneaux seront posés sur un coteau qui les rendraient très visibles.

**Table numéro 2** : la rapporteure explique que dans les zone Sud et Est, il y a des chemins de randonnées et des orchidées. Elle complète pour la zone Est en précisant la présence d'une ZNIEFF<sup>2</sup> à proximité et une partie de la Trame Verte et Bleue. Enfin, pour la zone Nord, elle signale un cône de vue depuis Chauvigny.

**Table numéro 3** : Une des membres de cette table fait part de son inquiétude puisque sa maison se trouve au milieu du projet et elle demande ce qu'il en sera de la valeur de son terrain si elle décide de vendre. Elle explique que s'il y a une végétalisation ce sera surement plus joli que ce qu'il y a actuellement.

**Clémence CANTONI, GLHD**, répond qu'une étude sur le paysage va être menée dans le cadre de l'étude d'impact. Cette étude va permettre de savoir comment réduire ces impacts. De plus, elle précise que la concertation va permettre de discuter de ces enjeux en amont des choix d'implantation.

**Éric DILLET, habitant de Valdivienne**, demande comment le projet va être délimité et si les chemins communaux seront impactés par le projet.

**Simon BOURDIN, Agri Valdi Vert**, explique que les ilots vont être entourés par des clôtures qui pourront être doublées par des haies de manière à répondre à des enjeux de paysage et de biodiversité. Elles impacteront uniquement la grande faune, à savoir tout ce qui est plus grand ou de la même taille qu'un chevreuil. Puis il précise que les chemins communaux sont situés en dehors des parcelles du projet et qu'ils seront donc toujours accessibles par les randonneurs.

**Simon BESNARD, SYSTRA**, demande aux participants qui sont intéressés pour participer aux futurs temps de la concertation de noter leurs coordonnées sur les feuilles afin que les porteurs du projet puissent garder leur contact.

---

<sup>2</sup> Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

**Nicolas GANDRIAU**, demande si le loyer attribué aux agriculteurs sera fixe ou variable selon le prix de l'électricité.

**Simon BOURDIN, Agri Valdi Vert**, explique qu'il existe un indicateur qui prend en compte de multiples variables pour calculer les loyers, dont le prix de l'électricité et le coût du travail.

**Simon BESNARD, SYSTRA**, rappelle qu'il y aura une seconde réunion participative le lendemain ainsi que le 27 octobre à la même heure. Il précise ensuite que le compte-rendu de cette réunion sera disponible d'ici 3 semaines. Enfin, il indique qu'un second temps de la concertation aura lieu au printemps 2023 et qu'un site internet du projet existe. Il invite les participants à le consulter pour des compléments d'informations et pour y poser davantage de questions. Il invite le président de l'association Agri Valdi Vert de clore la réunion.

**Simon BOURDIN, Agri Valdi Vert**, remercie les participants de la réunion de s'être déplacés. Il explique que c'est un projet qui concerne aussi bien les agriculteurs que les habitants. Il explique que les contours du projet sont de plus en plus définis et que dans le cadre de la concertation, le projet reste ouvert aux modifications.

*Fin de la réunion à 22h03, suivie d'un verre de l'amitié.*

*Des compléments d'informations seront mis à disposition sur le site internet du projet, dans la rubrique « Foire aux questions »<sup>3</sup>.*

---

<sup>3</sup> <https://www.agrivaldivert.fr/faq>